

PAYEZ EN PLUSIEURS FOIS

Plus vous réservez tôt plus vous allégez sans frais le poids du paiement de votre séjour en cure thermale incluant des prestations complémentaires ou en cure Prévention Santé.

Aïga resort thermal vous offre la possibilité de payer en plusieurs fois **hébergement, restauration, option de cure premium, programmes ou soins complémentaires ou encore vos soins de cure prévention santé sans frais avant votre départ** et ainsi faciliter la gestion de votre budget. Avec ce nouveau service souple, fiable et gratuit, plus vous réservez tôt, plus vous pouvez étaler votre paiement. Le nombre d'échéances mensuelles correspond au nombre de mois entre votre réservation et votre date d'arrivée en cure.

Réservez tôt pour profiter d'un étalement maximum de votre réservation.

Comment faire :

- 1) **Réservez** vos soins en versant votre dépôt de garantie par prélèvement SEPA.
- 2) **Réservez également** vos prestations complémentaires auprès d'Aïga resort thermal (hébergement, restauration, assurance annulation, options de cure, cure prévention santé...) et déterminez à l'aide du bulletin de réservation **le montant total de votre séjour** (hors cure conventionnée).
- 3) Cette somme est ensuite divisée **en échéances égales**. Le nombre d'échéances mensuelles est déterminé au moment de votre confirmation en fonction du nombre de mois qui vous sépare de votre date d'arrivée; le mois de la cure exclu. Par exemple : vous réservez le 15 décembre pour une cure en juin, vous pouvez ainsi payer en 5 mensualités identiques.
- 4) **Remplissez l'autorisation** de prélèvement SEPA ci-dessous qui doit nous parvenir au plus tard 30 jours avant la première opération et de préférence avec votre bulletin de réservation. Ce service est sécurisé et utilisé uniquement pour le mandat que vous nous donnez.
- 5) **Joignez un RIB** de votre compte bancaire sur lequel le débit aura lieu, pensez bien à **le signer au dos**.
- 6) Le système est en place ! Assurez-vous que le compte est suffisamment approvisionné avant chaque échéance.
- 7) Avant chaque prélèvement un message vous sera adressé et nous vous enverrons un échéancier de paiement au plus tôt 14 jours avant le premier prélèvement.
- 8) En cas d'annulation, les conditions générales de vente d'Aïga resort thermal s'appliquent comme pour un paiement total ou partiel par chèque ou carte bancaire.

En remplissant ce formulaire, j'agréé expressément à ce que les informations personnelles ainsi communiquées servent au traitement de ma demande de règlement en plusieurs fois.

En application de la Loi 78-17 dite Informatique et Libertés et du règlement UE 2016/679 dit RGPD, je suis informé(e) que je dispose d'un droit de consultation, rectification et suppression des données personnelles sur demande auprès du délégué à la protection des données (dpdp@france-thermes.com).

NOM, PRÉNOM DU CURISTE :

TÉLÉPHONE :

CODE POSTAL :

(Si différent du nom du débiteur)

1 - FORMULAIRE REMPLI LE : / / 2 - DATE D'ARRIVÉE EN CURE : / / 3 - NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS (2 - 1 HORS MOIS DE CURE) :

4 - MONTANT TOTAL DE VOTRE RÉSERVATION : €
(hors cure thermale conventionnée)

6 - JOUR SOUHAITÉ DU PRÉLÈVEMENT DANS LE MOIS : 1^{er} du mois 15 du mois

5 - MONTANT DE CHAQUE ÉCHÉANCE (4 / 3) :

Tenez compte du délai de 25 jours (y compris délai postal) pour la mise en place du 1^{er} prélèvement. Par défaut, ce sera le jour suivant votre souhait qui sera appliqué.

Mandat de prélèvement SEPA à compléter et à adresser à :

Aïga resort thermal de Châtel-Guyon (RTC) - 9 A avenue du Général de Gaulle - CS 10051 - 63140 Châtel-Guyon

NOM ET PRÉNOM DU DÉBITEUR :

IDENTIFIANT CRÉANCIER (A) :

GB18ZZZSDDBARC000007495895204

COMPTE À DÉBITER (B)

Numéro International Bank Account Number (IBAN) inscrit sur votre RIB ou RIP à recopier ci-dessous :

Référence (réservé à l'administration)

Je joins un RIB de ma banque à débiter
(penser à le signer au dos)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) GC re Resort Thermal Châtel-Guyon (Aïga resort thermal - RTC) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de GC re Aïga resort thermal. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Si Aïga resort thermal estime que les conditions de mise en place de ce service pour le Débiteur ne sont pas réunies, il se réserve le droit de ne pas lui appliquer.

Signature :

Date :

